

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01102 Numéro SIREN : 888 495 553 Nom ou dénomination : 76 EVENTS

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2024 sous le numéro de dépôt 943

Société 76 EVENTS

161 RUE DU GROS HORLOGE

76000 ROUEN

Je certifie conforme à l'original le 31/01/2024



BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

Pages

- *Bilan actif-passif*

1 et **2**

EXPERTS GAM

56 RUE NATIONALE

MANTES LA JOLIE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	16 170	917	15 253	15 643	390	2.49
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	61 213	17 360	43 853	47 835	3 982	8.32
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	49 123		49 123	48 520	603	1.24
	Total II	126 506	18 277	108 229	111 998	3 769	3.37
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	141 971		141 971	207 039	65 068	31.43
	Avances et acomptes versés sur commandes	130		130		130	
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés				18 834	18 834	100.00
	Autres créances	293 076		293 076	190 175	102 900	54.11
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	13 388		13 388	7 783	5 605	72.02
	Charges constatées d'avance (3)				24 922	24 922	100.00
	Total III	448 564		448 564	448 753	189	0.04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	575 070	18 277	556 793	560 751	3 958	0.71

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000		20 000			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	59 860		32 398		27 462	84.76
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	20 397		27 462		7 065	25.73
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	60 257		39 860		20 397	51.17
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	2 052		553		1 498	270.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	216 756 56 045		289 981 58 461		73 225 2 416	25.25 4.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	342 198		251 616		90 582	36.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	617 050		600 612		16 439	2.74
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		556 793		560 751		3 958	0.71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

617 050600 612

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux :	
II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux :	
III - Article D. 441I.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux :	
IV - Article D. 441I.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux :	

76 EVENTS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 20 000 euros
Siège social : 161 Rue du Gros Horloge
76000 ROUEN
RCS ROUEN 888 495 553

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois
Le 30 juin,
A 14 heures.

La société **GLOBAL EVENTS**
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Ayant son siège social au 24 Rue de Metz 78200 MANTES LA JOLIE,
Immatriculée sous le numéro 822 487 492 RCS VERSAILLES
Représentée par son Président, Monsieur Walid GHOU MRASSI,

Associé unique, de la société 76 EVENTS,

I) A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la société, la société GLOBAL EVENTS, associé unique, à établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II) A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L 227- 10 du Code de commerce.

Première décision

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39- 4 du code général des impôts.

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 20 397 euros, de la manière suivante:

- La totalité en "report à nouveau" qui s'élève ainsi à – 80 257 euros.



Les capitaux propres s'élèveraient ainsi à – 60 257 euros et deviennent inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la présente décision.

Il n'y a eu aucune distribution depuis la création de la société.

Troisième décision

Conformément aux dispositions de l'article L 227- 10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique, Présidente, figurant en annexe du présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'associé unique adressé et signé le présent procès-verbal

GLOBAL EVENTS

Représentée par M. Walid GHOU MRASSI

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Walid', is written over a horizontal line. The signature is stylized with loops and a long horizontal stroke extending to the left.

76 EVENTS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 20 000 euros
Siège social : 161 Rue du Gros Horloge
76000 ROUEN
RCS VERSAILLES 888 495 553

**RAPPORT DE GESTION CONCERNANT LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

La société GLOBAL EVENTS, associée unique et Présidente de la société 76 EVENTS, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 019 472 euros contre 933 534 euros en 2021.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1 janvier 2023 sont les suivants :
Maintenir le chiffre d'affaires.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement.

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé, ayant généré un crédit d'impôt « Recherche et développement »

RESULTATS-AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Le chiffre d'affaires de la société s'élève à 1 091 947 euros contre 933 534 euros.

Le montant des autres produits s'élève à 391 euros.

Le montant des achats de marchandises et variation de stocks s'élève à 719 538 euros.

Le montant des achats de matières premières et approvisionnements s'élève à 114 euros.



Le montant des autres charges externes s'élève à 171 016 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4 135 euros.

Le montant des frais de personnel s'élève à 138 552 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 8 098 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 37 794 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint 1 079 247 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 49 385 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 0 euros, il s'établit à – 49 385 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 22 929 euros,
- d'un impôt sur les sociétés de 0 euros

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par une perte de 26 456 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de 26 456 euros qui serait affecté :

- en report à nouveau pour un montant de – 26 456 euros qui s'élèverait ainsi à – 86 316 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de – 66 316 euros et deviendraient inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la présente décision.

Distribution antérieure de dividendes

Il n'y a aucune distribution de dividendes depuis la création de la société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce, il serait fait mention des conventions intervenu entre la société et la société unique, présidente, en annexe au procès-verbal.

GLOBAL EVENTS

Représentée par Monsieur Walid
GHOUMRASSI

